

EN AVANT!

Hebdomadaire de Combat Canadien-Français, Politique et Littéraire

EN AVANT! ne peut exister, grandir et prospérer que par l'encouragement qu'il recevra de ses lecteurs.

Aidez-nous en le recommandant à vos amis.

BUREAUX:

MONTREAL:

Ch. 613, 132 St-Jacques Ouest,
Téléphone: Harbour 6549.

QUEBEC:

604 rue St-Jean, Téléphone: 5540.

SAINT-HYACINTHE:

173 Blvd Girouard, Téléphone: 143.

Directeur politique: DAMIEN BOUCHARD

SAINT-HYACINTHE, 21 MAI 1937

Directeur littéraire: CLAUDE-HENRI GRIGNON (Valdombre)

M. DUPLESSIS FAIT MACHINE EN ARRIERE

IL VOULAIT IMPOSER UN DROIT D'EXPORTATION SUR LE BOIS COUPÉ SUR LES TERRES LIBRES. — POUR DOMINER LES ENTREPRENEURS FORESTIERS. — L'OPPOSITION FAIT RATER LA TENTATIVE.

M. Duplessis ne réussit pas à faire avaler par la Chambre tous les crapauds qu'il veut. Cela n'est pas dû au fait que sa majorité moutonnaire n'est pas composée de députés ayant le gosier spécialement conformé pour exécuter cet avalage; si ces députés n'eussent pas été aveuglés par la partisanerie politique ils n'auraient pas absorbé sans haut-le-coeur le menu étrange que le premier ministre leur a servi pendant la session actuelle.

Six députés n'ont pu résister à ce régime absurde; un d'entre eux est rentré depuis dans l'ordre bien qu'il ait été pratiquement expulsé du parti de l'Union Nationale au début de la session.

Au cours de la semaine dernière M. Duplessis a soumis un bill qui contenait une clause par laquelle il voulait établir sa domination sur les entrepreneurs forestiers expédiant, à l'étranger, du bois coupé sur les terres libres.

Ce petit bill d'apparence anodine contenait une clause par laquelle le premier ministre réservait au lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire à lui-même, le droit d'imposer une taxe pouvant aller jusqu'à cinq dollars par corde sur tout bois exporté en dehors de la province.

Avec cette taxe mobile le gouvernement aurait pu soumettre à ses quatre volontés les entrepreneurs forestiers opérant en dehors du domaine de la couronne.

Voici la résolution que le premier ministre avait décidé de soumettre à la chambre pour atteindre son objectif:

"2. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut en outre imposer des droits relativement à l'expédition prévue à l'article précédent qui ne devront en aucun cas excéder cinq dollars par corde de bois de cent vingt-huit pieds cubes, quant au bois qui peut se mesurer à la corde, et par cent pieds cubes solides, quant à tout autre bois."

Pour tâcher de faire passer cette loi sans que les députés puissent se rendre un compte exact de son objet le premier ministre, sur la fin d'une séance d'après-midi, voulait faire voter la loi avant l'adoption des résolutions.

Cette tactique me mit la puce à l'oreille. Je protestai qu'on violait les règlements. Le premier ministre me répondit que ce bill était un bill anodin pour aider à inventorier les bois vendus à l'étranger. Je parcourus rapidement les résolutions et en lisant la deuxième je pensai au député de Beauce au fédéral, M. Edouard Lacroix, qui est dans le commerce visé par cette loi.

Immédiatement je me suis dit qu'il pouvait y avoir anguille sous roche et je parlai jusqu'à six heures pour faire sauter la prise en considération du bill à une autre séance pour pouvoir me rendre un compte plus complet de son effet.

Lorsque la séance fut reprise à 8.30 heures du même soir M. Duplessis, s'apercevant que son bill serait l'objet d'une attaque furibonde, s'était ravisé et il demanda le retrait de la clause comminatoire. Il ne donna aucune explication.

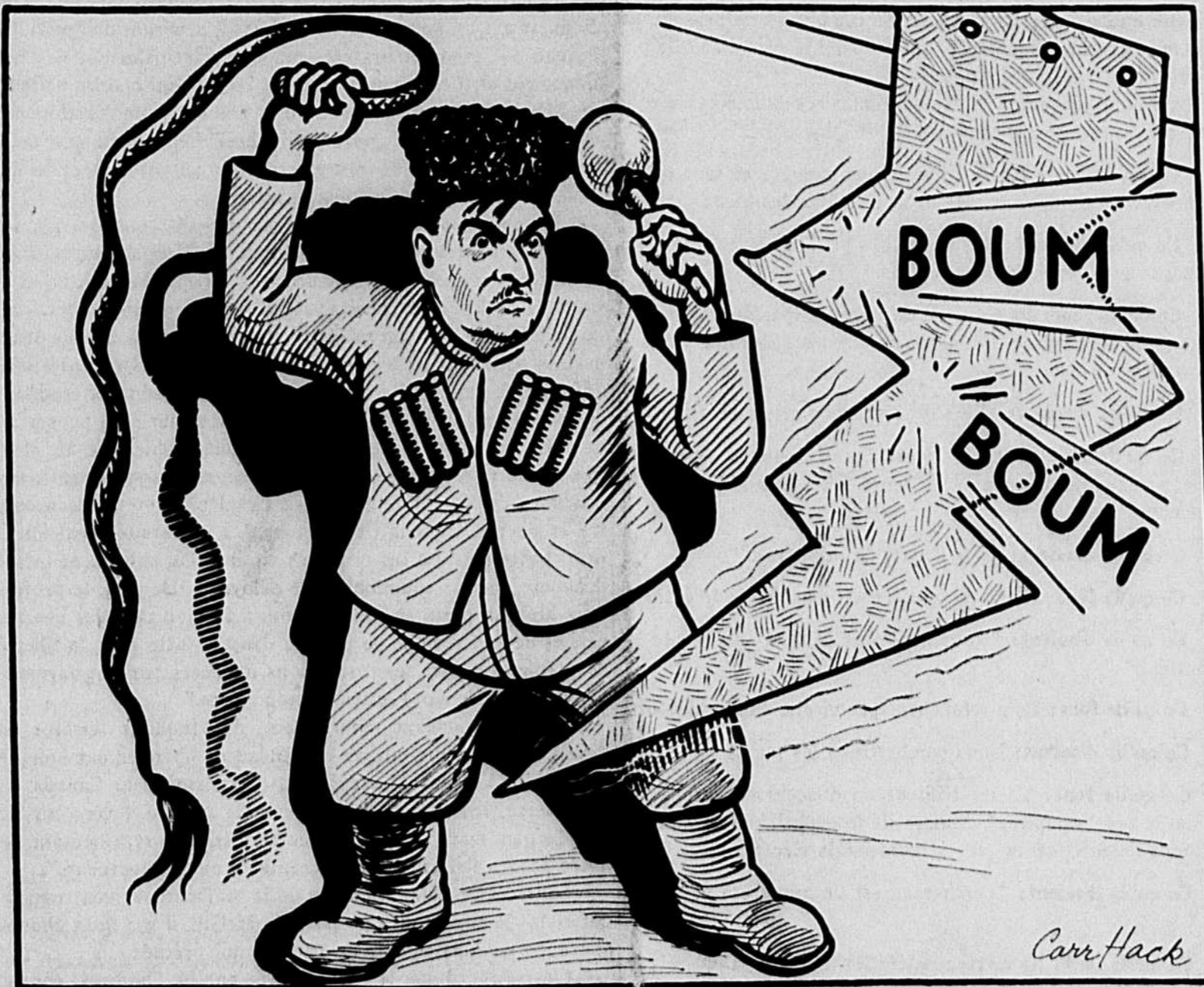
Il n'arrive pas souvent que le premier-ministre fasse machine en arrière; il le fit sur ce bill et les entrepreneurs forestiers auront été débarrassés par l'opposition d'une épée de Damoclès que le gouvernement aurait tenu suspendue sur leur tête pour les faire rentrer dans le rang quand le coeur pourrait leur dire de s'en écarter.

Ce projet de loi inique est caractéristique du régime actuel. Sous le prétexte de favoriser l'ouvrage du bois dans la province le gouvernement voulait se munir d'une arme offensive et défensive contre ceux qui étant dans l'industrie forestière ne veulent pas se courber sous son joug oppresseur.

Damien BOUCHARD.

Notre Epouvantail National

Notre premier ministre déclare la guerre aux libéraux d'Ottawa



Tremblez, mortels, c'est Maurice Duplessis qui vous menace!

LA DERNIERE LOI D'ELECTRICITE DU REGIME DUPLESSIS

M. Maurice Duplessis ne craint pas de soulever contre ses adversaires les préjugés religieux et de porter à l'adresse des députés de l'opposition les insinuations les plus calomnieuses et les imputations les plus téméraires. Se croyant nimbé d'une auréole, il prend ensuite des airs de vierge offensée dans sa pudeur, si quelqu'un ose mettre en doute sa sincérité. Rassasié d'aqualations, saturé des flagorneries de ses intimes, et des instances des quémandeurs de places, de titres et de prébendes, il retrouve à la Chambre son humeur massacrante. Les sursauts imprévus de ses nerfs, le manque absolu de maîtrise, l'ont porté à ravaler la politique à un tel point que jamais dans l'histoire de la province on n'a vu un premier ministre descendre aussi bas. Maurice Duplessis au lieu d'être un "debater" parlementaire, s'est transformé en un orateur de brasserie.

Le chef du gouvernement a cru innover en matière d'électricité. Le leader de l'opposition parlementaire n'a pas eu de peine à démontrer que la nouvelle loi de municipalisation de l'électricité constituait non pas un progrès, mais un retour en arrière. Il en est de même du dernier bill, qui a été loin de semer la panique parmi les potentats de l'industrie hydro-électrique du Québec. Alors que le marché mobilier se tassait et enregistrait dans plusieurs cas un recul marqué, les titres des entreprises d'électricité inscrits sur la bourse de Montréal, ont affiché beaucoup de résistance. Il se trouve maints courtiers qui les considèrent encore des placements de tout repos, et cela en dépit de l'attitude toujours fléchissante des actions

de services publics américains. Depuis la réélection du président Roosevelt, ces titres n'ont cessé de baisser, pendant que le Montreal Power et le Shawinigan sont demeurés à des cours sensiblement les mêmes depuis le 17 août dernier. N'est-ce pas là une preuve évidente que les magnats du Power n'appréhendent guère le fouet de notre cossaque national?

Les principes de la nouvelle loi d'électricité sont à peu près identiques à ceux de la loi de 1935. Un article de cette législation permettra au premier ministre de faire traîner les choses en longueur. C'est celui qui a trait aux jugements que les commissaires seront appelés à rendre à la suite des enquêtes sur les tarifs d'électricité. Ces jugements ne seront pas définitifs, puisque les compagnies de services publics pourront les porter en appel. Notre Cour du Banc du Roi, division des appels est depuis quelques années surchargée de travail, ce qui revient à dire, que si la décision d'un commissaire du nouvel office d'électricité est soumise à la Cour d'appel, les procédures n'en finiront plus, et les conditions économiques auront le temps de se modifier avant que nos magistrats aient eu le loisir de se prononcer. "C'est la première fois qu'un gouvernement a le courage de restaurer les prérogatives du juge en chef de la province" a déclaré hypocritement le premier ministre, à ce propos, ce qui voulait tout simplement dire en bon français, que c'était la première fois qu'un chef de gouvernement osait se moquer à un tel point de l'opinion publique.

FIDELE CACAMBO.

DES PRINCIPES QUI RESTENT TOUJOURS L'ESPOIR DU MONDE

Il serait trop long de reproduire ici un article de M. Joseph Barthélemy, savant économiste français, paru dans le "Temps", de Paris, le 30 mars dernier, et où l'auteur établit que les principes libéraux restent toujours l'espoir du monde, cela après avoir démontré que le nationalisme économique est "une des plaies du monde moderne" pour en venir logiquement à écrire un vibrant plaidoyer en faveur de la liberté. On nous permettra toutefois d'en citer un passage où, posant en principe qu'"une solution s'impose autour de laquelle se fait l'unanimité de ceux qui ont réfléchi: retour à la liberté", il précise sa pensée en ces termes que l'on devrait méditer sérieusement:

"Le libéralisme n'est pas une doctrine intransigeante et rigide. Il affirme un principe, indique une direction, réclame une présomption et une préférence. La liberté qu'il réclame n'est pas celle du brochet dans la rivière: celle-ci, c'est

l'anarchie. Le libéralisme ne veut pas d'une société qui serait fondée exclusivement sur la poursuite du profit: il cherche la satisfaction du plus grand nombre par les moyens les plus appropriés. Il est humain, généreux. Il n'est pas aveugle: il laisse les jambes libres, mais si l'une est cassée il la met dans le plâtre. Il met les malades à l'hôpital et les fous à l'asile; mais, parce qu'il y a des malades et des fous, il n'enferme pas toute la nation."

Comme le faisait remarquer un de nos camarades, on voudrait que les tories, émus des déclarations étatistes de M. Bennett, eussent surtout la bonne volonté de considérer attentivement les sages propos de l'économiste français. Mais la chose ne semble guère probable ni même possible, ajoutait-il, "peut-être précisément parce que cet économiste est français avant d'être libéral."

L.

LES ACTIVITES D'ONESIME GAGNON

Depuis le début de la session provinciale, la plupart des membres du cabinet Duplessis n'ont pas ou à peu près pas participé aux débats parlementaires. M. Bourque, ministre des Travaux Publics se renferme dans un mutisme déconcertant, MM. Anger et Ledue n'ont guère hasardé que quelques phrases. M. Onésime Gagnon, que certains admirateurs considéraient comme un homme de valeur, un parlementaire de marque, n'a risqué que quelques rares interventions. Si au moins le silence des ministres du régime s'expliquait par l'activité qu'ils déploient dans leurs sphères respectives! M. Onésime Gagnon, ministre des mines, s'est contenté entre les deux sessions d'aller chasser les grands fauves et de manger du caribou dans l'extrême-nord de la province. Pourtant s'il est un département qui nécessite depuis quelques mois une activité inlassable et une surveillance de tous les instants, c'est bien celui des mines.

Au début de 1937, le marché minier canadien a connu une ère d'activité sans précédent dans nos annales; le virement des titres aurifères a atteint un niveau jusqu'alors inconnu. Malheureusement, il s'est glissé comme toujours parmi les promoteurs d'entreprises minières, des chevaliers d'industrie profitant de l'ingénuité du public pour drainer à leur profit les économies des chercheurs de fortune rapide.

La récente intervention du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Pattullo, qui a sans tarder fait émettre des mandats d'arrestation contre des escrocs opérant dans la Hedley Gold Mines, contraste, comme l'a signalé le Canada, ces jours derniers, avec l'indifférence et l'attitude de laisser-faire de M. Gagnon et de M. Duplessis, au sujet de la mine Rubec.

D'après le rapport de M. Colin Campbell, chargé par le gouvernement de faire enquête, des filons ont réussi à tromper le public au sujet de la teneur du minerai de cette entreprise minière. Il y a déjà quelques mois que cette fraude a été découverte, mais ni M. Duplessis ni son satellite M. Gagnon, qui avaient juré de protéger l'épargne populaire, n'ont fait arrêter les coupables qui sont encore au large.

Le gouvernement "unioniste" s'est même opposé à la création par le ministère fédéral d'un office du placement destiné à contrôler l'émission des valeurs mobilières.

L'ancienne administration libérale avait en 1930 mis dans nos statuts "la loi de la prévention des fraudes relatives aux valeurs mobilières". Cette législation avait été adoptée à une époque où la spéculation sur les titres miniers était beaucoup moins intense qu'en 1937. Il incombait au ministère Duplessis, à la suite de la fièvre de spéculation sur les actions de mines qui débuta au printemps de 1936, d'exercer dès son accession au pouvoir une surveillance très active à l'endroit des promoteurs de ces entreprises.

Ces lanceurs d'affaires captent l'attention du public épargnant en faisant miroiter devant ses yeux des profits fantastiques. S'il fallait les en croire, leurs "claims" sont toujours situés entre Noranda et Siseoc. Alors que dans Ontario, il est interdit aux vendeurs de titres miniers de solliciter la clientèle par téléphone, ils peuvent le faire dans Québec, sans crainte d'être inquiétés par les officiers du ministère des mines.

Il est bien beau de clamer à tout venant comme M. Gagnon, que le Canada est le pays des possibilités infinies, que notre province possède des ressources naturelles incalculables; mais le rôle d'un ministre des mines n'est-il pas plutôt de contrôler, de concert avec des fonctionnaires avertis, l'émission et la mise sur le marché des valeurs minières d'origine douteuse?

Mais M. Onésime Gagnon, un retour d'Oxford n'a cure de ces vœux: il préfère manier l'encensoir à l'adresse du premier ministre, ou bien déguster lentement un civet de lièvre, une aile de perdrix, se rappelant que s'il est ministre des mines, il est surtout chargé de voir à la conservation de la faune québécoise.

VINCENT BROUSSEAU.

OU L'ON VOIT QUE LE "DEVOIR" CE QU'ILS DISAIENT A LA RECONNAISSANCE ET CE QU'ILS FONT DU VENTRE

Ceux-là qui lisent la "bonne presse" sont à même de constater tous les jours que, depuis qu'il est à la crèche, le "Devoir" ne partage plus les mêmes opinions, en matière de politique provinciale, que sa consœur de Québec, "l'Action Catholique", dont il ne cessait pourtant d'invoquer et l'autorité et l'orthodoxie... à venir jusqu'au mois d'août dernier. Deux des lois les plus importantes, en principe, votées au cours de la présente session, en constituent la preuve absolument non équivoque, nous voulons parler de la loi des salaires payés aux bûcherons et de celle relative à la municipalisation de l'électricité. Parlant, en effet, de la première de ces deux lois dans sa chronique du mercredi 5 mai courant, M. Alexis Gagnon, correspondant parlementaire du "Devoir" à l'Assemblée législative écrivait:

"Les débats violents et acrimonieux, qui éclatent depuis un certain temps, sont en train de masquer une oeuvre législative de premier ordre et d'une très grande valeur dans le domaine social et économique.

"C'est ainsi que jeudi dernier, lorsque nos députés échangeaient des aménités plutôt épicées, on présentait une des lois les plus importantes qui aient sollicité l'attention des économistes: l'organisation générale du salariat forestier et l'établissement d'une forme générale d'opérations pour toute l'industrie de la forêt.

"Cette loi, en établissant des salaires similaires dans les exploitations forestières domaniales, publiques et privées, non seulement régularisait la concurrence industrielle, l'harmonisait, mais elle relevait dans une large mesure le niveau d'existence de milliers et de milliers d'ouvriers et de familles. C'est une mesure d'une grande hardiesse qui a longtemps tenté les gouvernements, mais dont les complications faisaient reculer les législateurs."

Comme on le voit, à en croire le "Devoir", ce serait désormais l'âge d'or pour nos bûcherons de la forêt. Or, voici ce que M. Eugène L'Heureux écrivait, en marge de la même loi, dans "l'Action Catholique", édition du mardi 4 mai:

"La loi des salaires payés aux ouvriers forestiers, que nos législateurs ont adoptée la semaine dernière, comporte un avantage et un inconvénient.

"D'abord, elle étend heureusement à toute l'exploitation forestière une intervention gouvernementale cantonnée jusqu'ici dans le domaine de la Couronne, à laquelle doivent une certaine amélioration de leur sort nos travailleurs forestiers.

"Les gouvernants, dont le peuple a le droit d'attendre des réformes rapides et profondes, et qui se plaignent de ce qu'on leur demande trop de réalisations difficiles à la fois, ne devraient pas se réserver des tâches aussi peu faites pour eux que la fixation des prix et l'administration directe de tout le patronage politique.

"Au cours du Congrès forestier de février, on a très sérieusement préconisé le contrat collectif. Voilà une méthode beaucoup plus judicieuse de fixer les salaires et certaines conditions de travail. Nous regrettons que le Gouvernement n'ait pas jugé à propos de recourir à ce moyen, qui eût été, celui-là, incontestablement supérieur à tout ce qui s'est accompli sous l'ancien régime, pour les ouvriers en forêt.

(...) "Il est évident que l'Etat doit se hâter d'intervenir dans le domaine économique pour mettre fin à l'écrasement des faibles par les forts.

"Mais son intervention sera heureuse dans la mesure où elle aura un caractère SOCIAL et non POLITIQUE (les mots en capitales sont de l'Action catholique). C'est pourquoi la fixation des salaires par le gouvernement est un régime inférieur à celui de la Commission forestière; c'est pourquoi, également, le régime des contrats collectifs serait bien supérieur à celui de la Commission forestière.

"(...) Coupable de nombreuses fautes, l'ancien Gouvernement aura néanmoins le beau mérite d'avoir institué en cette province une législation favorisant les contrats collectifs."

Qui a raison et qui est en même temps plus désintéressé dans son appréciation de la nouvelle loi relative aux salaires des bûcherons: le "Devoir", qui est à la crèche, ou "l'Action catholique"?

Le lecteur, croyons-nous, est désormais en mesure de répondre lui-même.

Nous avons fait allusion, plus haut, à la loi relative à la municipalisation, loi qui signifierait, selon ce que le "Devoir" en a laissé entendre, l'âge d'or, cette fois, pour les consommateurs d'électricité. Dans ce cas comme dans l'autre, "l'Action catholique" n'est pas du même avis que son confrère montréalais. Voici, à tout événement, ce que M. Eugène L'Heureux ajoutait, le lundi 3 mai sous le titre: "A propos de bonnets," à un premier jugement en date du 23 avril précédent (les mots soulignés sont de nous):

"Au cours de la discussion qui a précédé, mercredi, le vote de la loi relative à la municipalisation de l'électricité, un ministre a dit qu'il faut être de mauvaise foi pour prétendre que la loi ancienne et la loi nouvelle sont blanc bonnet et bonnet blanc.

"Ayant nous-mêmes employé cette expression pour dire que la nouvelle loi ne vaut pas mieux que l'ancienne, nous nous croyons visés.

"Il est possible qu'une autre expression eût été plus heureuse.

"Nous aurions peut-être dû parler plutôt de bonnet noir et de noir bonnet. Sous de telles lois, il paraît bien en effet que les consommateurs d'électricité peuvent faire leur deuil de la municipalisation.

"Et la discussion de cette loi nous apprend que nous avons été trop généreux dans notre article du 23 avril. La dernière loi est moins généreuse pour les consommateurs et plus favorable aux compagnies que l'ancienne.

"On a enlevé aux compagnies d'électricité le droit de voter au référendum, ce qui ne paraît pas mal; mais on a multiplié par cinq l'influence de toutes les compagnies formant l'orchestre de la dictature économique. Le Trust voit maintenant sa victoire assurée. Jamais M. Taschereau ne lui avait permis de s'armer aussi puissamment."

Encore ici, qui a raison et qui est en même temps plus désintéressé dans son appréciation de la nouvelle loi relative à la municipalisation de l'électricité?

Nous laissons de nouveau le lecteur libre de répondre lui-même.

CE QU'ILS DISAIENT ET CE QU'ILS FONT

Le peuple de la province de Québec s'est confié, le 17 août 1936, aux rebouteux qui lui promettaient la guérison par l'allégresse de la justice, de l'indépendance et de la purification de la politique.

Le parti conservateur-tory a usurpé le pouvoir grâce au camouflage cynique de ses buts, et de sa doctrine.

Le corps électoral, qui a malheureusement cru à ce qu'a dit et promis le parti de l'Union-Nationale (?), n'a nullement souscrit ni à ce qu'il fait, ni à ce que laisse faire la majorité parlementaire bariolée qui nous livre au despotisme du plus potentat des premiers ministres.

Ce que ces Pura et leur chef disaient est bien différent de ce qu'ils font.

Avant le 17 août 1936: **Ils disaient:** "Plus d'esprit de parti, plus de patronage, plus de rouges ni de bleus; nous sommes des indépendants." Voir le compte rendu de leurs discours, les articles de leurs journaux, leurs manifestes où ils se couvraient du drapeau national et se blottissaient dans les plis de la bannière religieuse.

Et depuis!

Ce qu'ils font: Ils persécutent ceux qui ne pensent pas comme eux et pratiquent l'esprit de parti le plus étroit, le plus vindicatif, le plus despotique.

Ce qu'ils disaient: "Les fonctionnaires honnêtes et compétents seront traités avec justice et générosité."

Ce qu'ils font: Ils destituent sans enquête et sans rémission tous les fonctionnaires qui ne sont pas des bleus.

Ce qu'ils disaient: "Nous voulons punir tous les coupables, bleus, rouges, nationalistes, cailles."

Ce qu'ils font: Ils refusent de faire comparaître à l'enquête des comptes publics, les témoins que les libéraux veulent questionner...

Ce qu'ils disaient: "Plus de contrats sans soumissions."

Ce qu'ils font: Tous les jours ils en donnent — et des gros! — sans nul concours. Et leurs "chers amis" nous coûtent cher.

Ce qu'ils disaient: "Il y a trop de ministres."

Ce qu'ils font: Ils en augmentent le nombre de 10 à 15.

Ce qu'ils disaient: "Nous abolirons la taxe de vente à Montréal."

Ce qu'ils font: Ils n'y touchent pas et elle existe toujours.

Ce qu'ils disaient: Nous combattons les trusts."

Ce qu'ils font: Ils les traitent en douceurs et acceptent même de ces "vampires", comme ils les appelaient, des souscriptions de \$150,000 et plus à leurs fonds électoraux.

Ce qu'ils disaient: "Taschereau est un autocrate et un tyran."

Ce qu'ils font: Ils mettent entre les mains de Duplessis le sceptre du despotisme le plus absolu et le plus tyrannique.

Ce qu'ils disaient: "Nous mettrons les voleurs de l'ancien régime en prison."

Ce qu'ils font: Ils n'ont pas fait arrêter un seul de ces prétendus voleurs, de ces brigands, de ces criminels, qu'ils avaient imaginés pour jeter l'épouvante dans le peuple.

Ce qu'ils disaient: "Pauvres jeunes gens sans ouvrage! Elisez-nous et nous mettrons fin à vos maux."

Ce qu'ils font: Rien, rien, rien. Et nos "90,000 jeunes gens sans travail" attendent toujours le paradis promis.

Ce qu'ils disaient: "Les ministres voyagent trop!"

Ce qu'ils font: Durant l'automne et l'hiver, avant la session, tous les ministres, Duplessis en tête, n'ont cessé de voyager qui à New-York, qui en Europe, qui ici, qui là.

Ce qu'ils disaient: "La police provinciale sert les fins politiques du gouvernement et se mêle de ce qui ne la regarde pas."

Ce qu'ils font: Ils se servent de la police provinciale pour perpétuer leur mainmise sur la liberté des individus et des corporations.

Ce qu'ils disaient: "Les libéraux battent en brèche l'autonomie municipale. Nous la défendrons et la respectons."

Ce qu'ils font: Ils pénètrent manu militari, dans le domaine municipal de Montréal, et s'y installent en maîtres... avec leur police provinciale réformée (?).—

Ce qu'ils disaient!

Mais que ne disaient-ils pas? Et que ne font-ils pas à l'encontre de ce qu'ils disaient!

Nous en passons et des pires. Nous y reviendrons.

Il est des gens, surtout parmi les anges purs de l'Union-Nationale-castor-tory, qui s'imaginent que les hommes politiques peuvent tout faire, pourvu qu'ils soient assurés d'une majorité fidèle. Elle leur permet, croient-ils, de faire litière de leurs promesses, de renverser les lois de la justice, de pousser jusqu'au bout l'exécution des projets ténébreux que leur inspire leur rancune et l'assouvissement de leurs passions politiques par le seul fait qu'ils ont la force.

Erreur grossière: il y a les faits qui ont leur logique, qui comportent une condamnation pour ceux qui se moquent du peuple, du bon sens et de l'équité, et à un moment, se dressent devant celui qui les a méprisés, ces faits, pour lui rappeler brusquement qu'ils existent.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que ce que font les Pura du gouvernement Duplessis est en contradiction formelle et révoltante avec ce qu'ils disaient et promettaient.

Ils ont mystifié les citoyens de la province de Québec, au cours de la dernière campagne électorale.

Les faits prennent leur revanche et nous dévoilent le visage de tous ces cabotins maquillés qui se sont donnés comme des "hommes nouveaux".

LE FRANC.

(L'Avenir du Nord, 16 avril 1937).

POURQUOI M. MORGAN A DEMISSIONNE

Tous les journaux canadiens ont annoncé la démission du Dr A. E. Morgan, le principal de l'université McGill. Seulement, ils ne nous ont pas dit pourquoi. Tout au plus ont-ils donné l'impression au lecteur que c'était à la suite d'un différend d'opinions avec les gouverneurs de l'institution. Les journaux américains ont été d'une discrétion moindre. Nous avons sous les yeux, par exemple, un compte rendu (daté de Montréal) du puissant journal "Philadelphia Inquirer", qui déclare nettement que le Dr Morgan a dû donner sa démission pour avoir refusé de baillonner un certain nombre de professeurs, jugés trop libres dans leurs expressions d'opinion.

Les étudiants de McGill et plusieurs professeurs, dit le journal, sont indignés de l'attitude prise par le bureau des gouverneurs, qui voudrait imposer à l'université un "dominion capitaliste", et leur indignation s'accroît du fait que le T. H. R. B. Bennett, ancien premier ministre du Canada, serait désigné comme le successeur de M. Morgan.

"Bennett, disent les protestataires, après une carrière de 40 années consacrée aux affaires et à la politique, réunit très peu des qualifications de l'éducateur, même si, dans sa jeunesse, il a enseigné la classe à Hopewell, Nouveau-Brunswick. Mais Bennett est un homme riche et McGill a besoin d'argent. Le bureau des gouverneurs est composé principalement de millionnaires et il existe un sentiment bien défini que les opinions de Bennett s'accorderaient avec le point de vue réactionnaire et capitaliste des gouverneurs beaucoup mieux que ne le font les opinions de M. Morgan, qui est autant démocrate que brillant éducateur et administrateur."

Le correspondant de l'Inquirer rappelle ensuite que feu Sir Arthur Currie, le prédécesseur de M. Morgan, aurait été à couteaux tirés avec les gouverneurs, lorsque la maladie et la mort lui enlevèrent la nécessité d'avoir à démissionner. Sir Arthur Currie était un militaire et il aurait un jour répondu à certain gros millionnaire qui lui faisait des représentations: "L'objet de l'université McGill, c'est d'enseigner aux étudiants comment penser, et non pas de leur enseigner quoi penser."

"On dit, continue le journal de Philadelphie, que M. Morgan encourut les foudres des gouverneurs lorsqu'il permit aux étudiants de McGill de mettre en circulation une pétition contre la guerre, laquelle fit son tour des universités canadiennes. Cette pétition fut critiquée en certains milieux et même dénoncée comme communiste et déloyale. De plus, le professeur Morgan prêta sa collaboration à l'Union pour les libertés Civiles de la Province de Québec dans sa lutte pour la liberté de parole et contre les restrictions imposées par le gouvernement Duplessis sur l'activité communiste."

Le correspondant montréalais de l'Inquirer termine en disant que plusieurs citoyens à tendances libérales ont indiqué que l'Hon. Vincent Massey, haut-commissaire du Canada en Angleterre, leur serait très acceptable comme successeur de M. Morgan, mais ils doutent que ce distingué représentant de notre pays à l'étranger soit acceptable aux gouverneurs."

Sans entrer dans le mérite de la malheureuse controverse qui divise le monde universitaire de McGill, il y a deux choses que nous voulons retenir de l'article qui précède.

C'est d'abord que la loi présentée par M. Duplessis contre le communisme a été reprouvée par un grand nombre d'esprits éclairés non pas tant pour sa dénonciation du communisme que pour les mesures qu'elle préconise contre la liberté de parole dans notre province. La nouvelle loi, on le sait, ne désigne même pas le communisme et elle est rédigée de telle façon qu'elle met le gouvernement en mesure de baillonner tous ceux dont les opinions politiques lui seraient contraires. M. Duplessis s'est tout simplement fait une arme électorale de sa prétendue loi contre le communisme, au mépris de la plus élémentaire liberté de parole et d'opinion.

Le second point à retenir, c'est celui qui nous promet M. Bennett comme le successeur de M. Morgan. Voilà un choix qui serait peut-être acceptable à la majorité des gouverneurs de McGill,—bien que, personnellement, nous en doutions,—mais qui n'aurait certainement pas l'approbation des Canadiens-français, qui forment les trois quarts de la population de Montréal. Le chef conservateur est un fanatique d'une formidable étroitesse d'esprit, qui a déjà donné maintes preuves de la haine qu'il voue au Canada français. On ne le voit pas bien à la direction d'une université qui compte un Wilfrid Bovey parmi ses professeurs et nombre de Canadiens-français parmi ses élèves.

De grâce, nous avons déjà bien assez de Duplessis à Québec, qu'on ne nous impose pas Bennett à Montréal, même si c'est comme principal d'une grande institution anglaise!

F.

QUESTION A M. DUPLESSIS

A la suite de remarques plutôt cinglantes et surtout fort opportunes formulées la semaine dernière par l'hon. T.-D. Bouchard, chef parlementaire du parti libéral provincial, l'hon. Maurice LeNoblet-Duplessis a dû admettre publiquement, au cours d'une séance de l'Assemblée législative à laquelle nous avions l'honneur d'assister, que tous ceux-là qui ont remplacé les fonctionnaires libéraux destitués depuis août 1936 furent des partisans reconnus du parti conservateur, mais il ajoutait aussitôt — on se défend comme on peut — qu'ordre leur avait été donné sans distinction de cesser leurs activités politiques.

Le dénommé Maurice LeNoblet-Duplessis voudrait-il alors nous expliquer comment il se fait, pour ne parler aujourd'hui que du cas des créchards "nationaux" du comté de Terrebonne qui nous a été signalé:

que M. Joseph Saint-Vincent, percepteur du revenu dudit comté, est le président de l'Association conservatrice locale;

que M. Eddy Scully, shérif, en est le secrétaire;

que M. Adélar Filiault, sous-protonotaire, en est le trésorier;

que MM. Léopold Nantel, protonotaire, Victor Léonard, régistrateur, et Albini Brunet, géolier, en sont directeurs?

La parole est à M. Maurice LeNoblet-Duplessis, maître-cosaque de cérémonie du Salon de la Race et chef des extra-purs qui essaie de couvrir les saletés de ses innombrables destitutions en affirmant que, si elles n'étaient pas nécessairement malhonnêtes, — et dans ce cas son devoir de procureur général eût été de les traduire devant nos tribunaux, — ses victimes faisaient de la politique.

LETTRE DE MARTIAL DUCROCHET A SON PERE

Québec, 14 mai 1937.

Mon cher papa,

Vous allez bien excuser mon retard à accuser réception de votre beau chèque de \$20 qui me tire une mauvaise épine du pied. Si je ne vous ai pas écrit la semaine dernière comme un bon fils doit le faire, c'est que j'ai pris quelques jours de vacances avant de passer mes examens.

Ça faisait longtemps que mon ami Oscar m'invitait à aller à la pêche. Je n'ai pas su résister. J'aurais dû lui résister car il m'est arrivé des aventures effrayantes durant ce voyage qui dura trois jours de suite. Naturellement, mon cher papa, et vous êtes assez intelligent pour me comprendre (ce n'est pas pour rien que vous êtes le père de Martial, futur avocat et futur député); vous comprenez, dis-je, que nous avions apporté avec nous autres un couple de petits flocons de gin. Je sais bien que des gros ministres auraient trouvé les flocons trop petits, mais nous autres, on s'est contenté de ce qu'on avait. En tout cas, nous aurions mieux fait de ne pas prendre un coup. Je me suis trouvé chaud soudainement et les arbres dansaient devant moi. Comme j'essayais de mettre le pied sur une roche qui se trouvait au milieu d'un ruisseau, j'ai glissé et je suis tombé à l'eau. J'ai tout mouillé mon beau pyjama que je tenais dans ma main. Si j'avais su, je n'aurais pas emporté mon pyjama. Mais comme Oscar m'avait dit que le camp était assez chaud pour mettre mon pyjama le soir, après la pêche, je l'ai écouté. La vérité, c'est que j'ai trouvé beaucoup plus chaud que le camp. Il ne faudrait pas cher papa raconter tout cela à la mère. Lisez mes confidences dans un coin tout seul avec Hermione. Je n'ai pas de cachettes avec vous. Vous m'avez bien recommandé d'ailleurs de tout vous dire au sujet de ma vie d'étudiant et au sujet de mes amours. Quant à la pêche, je sais que ça vous intéresse et c'est pourquoi, je vous en parle.

Nous avons fait un beau voyage parce que mon ami Oscar connaît les bonnes places. Nous sommes allés à vingt milles de Québec, mais pas dans le Parc national des Laurentides parce que ça coûte trop cher. Nous sommes allés dans un endroit très pittoresque comme dirait Pit Bertrand. Il y avait là un beau lac rempli de truites rouges et un peu plus loin un ruisseau (le ruisseau qui devait recevoir mon humble personne dans son tombeau liquide).

Comme de raison, le soir en arrivant, nous avons pris un petit coup. Le guide qui nous conduisait est un admirateur de Duplessis comme vous et moi et il a pris un petit coup lui aussi. Il m'a dit qu'il avait commencé à boire durant les élections et que depuis ce temps-là il en prenait tous les jours. Ce guide-là est très instruit pour un guide et pour un admirateur de notre premier ministre. Il prend un coup fort par exemple. C'est de valeur.

Le lendemain matin, comme de raison, nous avons pris encore un petit gobelet de gin. Ça remettait le canayen parce qu'il ne faisait pas chaud sur le lac. Dans deux heures de temps, j'ai poigné dix truites, des belles. Il y en avait une de deux livres, une belle rouge. Mais chose curieuse, quand je l'ai ouverte, elle avait le sang bleu bleu. Ça doit être la truite qui a mordu il n'y a pas longtemps, le sous-ministre de la Colonisation, M. Louis-Arthur Richard. Je suppose qu'elle a dû s'échapper du Jardin Zoologique et monter par les ruisseaux et les rivières jusqu'à notre lac. Cette truite-là, nous n'avons pas voulu la manger. Nous voulons l'envoyer à M. Duplessis, car le pauvre homme, occupé comme il est, il n'a pas le temps d'aller à la pêche. C'est mon ami Oscar qui m'a demandé cela. Il est bien fin mon ami Oscar.

Imaginez-vous, mon cher papa, que de retour à Québec, j'en ai appris une bonne. Il paraît que le premier ministre s'imaginerait que l'ami Oscar dont je vous parle toujours ce serait M. Oscar Drouin. Ça doit être Georges Léveillé, le grand journaliste qui a les cheveux peignés, lisses et doux comme ceux d'un barbier ou bien que ça serait son collaborateur, René Garneau, le beau garçon, vous savez que je voulais présenter à Hermione; en tout cas c'est probablement l'un des deux qui a fait accroire au premier ministre que mon ami Oscar, c'est Oscar Drouin et c'est pourquoi M. Duplessis dans ses discours en Chambre répète sans cesse à M. Bouchard: "Vous avez pas besoin de parler vous, dans votre journal **En Avant**, vous avez attaqué Oscar Drouin!"

C'est bien de valeur, mon cher papa, que notre premier ministre, pourtant si fin, avec son nez si long et si fin, ne se renseigne pas mieux. Il devrait savoir que mon ami Oscar, c'est tout simplement Oscar Mouchard, grand admirateur de L'U. N. reçu avocat demain et futur premier ministre de la province.

Mais ce qui me fait plaisir, mon cher papa, c'est de voir que M. Duplessis lit mes lettres chaque semaine et en tire un enseignement rempli d'une haute sagesse. Il paraît qu'il se fait lire mes lettres deux ou trois fois de suite tellement qu'il les trouve fines, agréables, plaisantes à l'oreille et à son cœur si charitable. Vous comprenez que c'est un grand honneur pour moi et qu'à l'avenir je vais m'efforcer d'écrire le plus proprement et le plus bellement possible. J'en suis capable, vous savez.

L'autre soir comme je rêvais à ma chère Maximilienne et que j'étais à décrire sa belle taille et sa belle estomac, il m'est venu une idée. Pourquoi n'écrirais-je pas un hommage à mon chef bien-aimé l'Honorable Maurice Duplessis? Je pourrais publier un petit volume de 50 pages environ que mon ami Oscar (attention! pas Oscar Drouin) se chargerait de faire imprimer au fond d'une cave. J'ai déjà cinq pages de terminées. Je trouve que c'est pas mal. Je vous enverrai cela les semaines prochaines.

Hermione vous a-t-elle dit que j'avais décidé de passer l'été chez les parents de Mlle Maximilienne? Je veux travailler et vous aider à gagner mes cours. J'ai reçu une si belle lettre d'invitation de la mère de Maximilienne que j'ai cru ne pas devoir refuser. M'accorderiez-vous cette permission? Si vous saviez que j'ai besoin de me faire le bras si je veux garder ma santé chancelante. Puis, j'ai l'impression qu'aux côtés de la belle grosse Maximilienne, je vais passer un été sans pareil. J'ai décidé de ne pas emporter mon pyjama avec moi chez ma blonde. Je l'aurai l'an prochain pour terminer ma dernière année d'études. Et après, cher père, je serai avocat et député et Mlle Maximilienne m'apportera son héritage. C'est surtout ce qui m'intéresse pour le moment. Des salutations à toute la famille. Votre fils qui vous aime.

LECTOR.

MARTIAL

EN AVANT!

Journal paraissant tous les vendredis, est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska, aux numéros 67-69 rue Mondor, Saint-Hyacinthe, Québec.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Dans les villes de 15,000 âmes ou plus: \$1.50 par année.
Aux Etats-Unis: \$1.50 — Partout ailleurs au Canada: \$1.00
AU NUMERO: 5 Cents

LECTOR.

LA VIE DE L'ESPRIT

LA LITTÉRATURE CANADIENNE

PETER McLEOD (1)

Damase Potvin est de nos auteurs probablement le plus fécond. En plus d'être un romancier, conteur, historien, et non des moindres. Il possède à son crédit une quinzaine d'ouvrages, pas tous égaux, la plupart intéressants. Il est le chantre de la région du Saguenay. Quelques-uns de ses plus belles pages sont d'inoubliables poèmes desquels il faudra tenir compte le jour où un anthologie sérieuse fera une revue de nos valeurs littéraires.

Potvin, malgré ses occupations, trouve le temps d'écrire des articles et des livres. Aussi signalons cette activité, car le public lecteur (ou liseur) du Québec est comparativement restreint. L'effort de Potvin n'en est que plus méritoire. L'hommage qu'il rend à l'esprit fait qu'un espoir nous est permis quant à la survivance de la culture française au Canada et quant à l'accroissement en qualité, sinon en

nombre, d'ouvrages solides, capables d'assurer la vie à une littérature.

Peter McLeod n'est pas un roman. C'est le récit des aventures et des exploits d'un rude gaillard du Saguenay vers le milieu du dernier siècle. "Type", écrit l'auteur, assurément le plus légendaire qu'ait fourni cette lointaine contrée et dont, après sa disparition l'on a parlé longtemps avec des paroles et des gestes de haine mêlés d'admiration, de crainte tout autant que de regret. Son caractère farouche, ses terribles vices, son défaut absolu de tout scrupule justifiaient chez les autres et cette admiration et cette terreur que provoquait sa vie de tous les jours".

McLeod, un ivrogne, une brute au cœur d'or. Il serait hasardeux de vouloir résumer le sujet. Je ne l'ose point, soit que j'en dise trop ou pas assez. Qu'on sache cependant qu'il s'agit d'une suite de tableaux, noués entre eux de façon tant

sermée que l'intérêt reste soutenu. Le lecteur, quel qu'il soit, tourne les pages comme celles du feuilleton le mieux corsé. C'est que Potvin est avant tout un conteur. Le conte est un genre difficile et dangereux. Maint romancier habile à conduire une intrigue le long de quatre cent pages, s'enfarge lamentablement aux premières lignes d'une nouvelle.

Potvin, lui, sait où il va. Il n'y va pas par quatre chemins. Il passe d'un chapitre à l'autre sans effort apparent, nous entraîne à sa suite et garde cette maîtrise, marque d'un véritable écrivain. Foin des détails inutiles, des longues descriptions, des digressions? Il ne s'attarde pas aux braveries. Il y a de la mesure et il y a de l'action. C'est un art; et c'est l'art de Potvin.

Il a créé une atmosphère, chose fort importante et plus malaisée qu'on ne pense. Il a inventé des caractères et des faits. En faut-il plus pour faire une oeuvre quand on s'appelle Potvin et qu'on sait raconter une histoire?

Des personnages tels que

Peter McLeod, Fred Dufour, Tommy Smith, Mary Gauthier, croqués sur le vif avec leurs travers et leurs qualités, et qui parlent vraiment comme alors ils parlaient, c'est-à-dire avec grossièreté, drôlerie et sincérité, contribuent au succès d'un livre, si ce livre dépeint les moeurs et les gens à la lumière d'une observation exacte et de la vérité historique. Et, soit dit en passant, les sauvages de Potvin sont d'authentiques sauvages, et non des coqs de village ou des petits jeunes premiers de Québec et des Trois-Rivières, costumés ou mieux plumés à l'occasion d'une parade saint-jean-baptiste.

L'ouvrerai-je? je me suis passionné pour les faits. Ils me rappelaient le temps pas si lointain, où je lisais avidement Léon Ville, Jules Verne, Paul Féval, Alexandre Dumas et autres enchanteurs de mon adolescence.

Il y a, dans Peter McLeod, des chicanes, des rigolades, des beuveries, des chasses à l'homme, des mystifications. Il y a beaucoup de choses. Il y a

aussi de l'amour. Pas trop. Juste assez.

Il y a la bataille entre McLeod et Dufour, l'enlèvement pour rire de Mary par Tommy Smith, les noces de Fred et de Mary, les histoires de sauvages, les cuites retentissantes de McLeod, sa généreuse démarche auprès du gouverneur, la mort mystérieuse de Peter, et combien d'autres scènes, débordantes de vie, de naturel, et permettez-moi ce rapprochement, de santé littéraire.

Quant au style de Potvin, il est loin d'être impeccable. Sans doute est-il approprié au ton, et rempli de canadianismes et d'expressions du terroir. Avec plaisir j'y constate une recherche de réalisme sans quoi un récit manque de nerf et de couleur. Des images comme "un paquet de cordage" pour résumer la puissance musculaire d'un homme et "la glace du Saguenay se perçait de mille trous comme un rayon de miel" pour décrire d'un trait la débâcle commençaient sont des trouvailles révélatrices d'un talent. Dommage qu'elles soient parsemées.

On souhaiterait que l'auteur de La Rivière-à-Mars travaillât davantage sa phrase, car une prose syntaxique, en relief, et faite toujours avec les mots justes, imagés, sautant aux yeux et réjouissant l'esprit, réhausse l'éclat d'un récit et souvent c'est la principale raison d'une seconde lecture.

Passons sous silence certaines incorrections, des lourdeurs, quelques fautes d'orthographe et de typographie. Il me répugne, à propos d'un écrivain de chez nous, d'évoquer les grands noms. Néanmoins, Potvin me fait malgré moi songer à Maurice Constant-Weyer, à Jack London et à James Oliver-Curwood.

Quoi qu'il en soit ce livre, malgré ses imperfections, est fort captivant. C'est déjà beaucoup.

Peter McLeod est une promesse. Damase Potvin la tiendra-t-il?

K. Jérôme.

(1) Peter McLeod, Roman. En vente dans toutes les librairies et chez l'auteur, M. Damase Potvin, 9 rue Déry à Québec, P. Q.

LA VIE FÉMININE Dieu sauve le Roi

Ceux qui ont suivi à la radio les cérémonies qui se sont déroulées à l'Abbaye de Westminster, ne les ont certainement pas oubliées. J'étais du nombre de ces personnes, m'étant levée à cinq heures du matin pour entendre la description du couronnement de Leurs Majestés.

C'est avec émotion que j'ai suivi attentivement tous les rites relatifs au couronnement d'un souverain et de sa compagne. Du départ de Buckingham jusqu'à l'abbaye, je les ai suivis en silence et avec respect. Je m'imaginai toute la splendeur qui devait encadrer ce grand événement, mais ce qui m'a le plus touché fut d'entendre la voix de notre Souverain prêtant le serment d'office. Sa voix était émue et pour cause.

Jusqu'ici nous ne connaissions pas notre Roi, car nous n'avions été guère en contact avec lui, mais je suis convaincue que tous ceux qui ont comme moi suivi ces cérémonies de loin ou de près, ont bien compris la grandeur d'âme de cet homme. Dans son discours à son empire, tel que transmis par la voix des airs, nous avons tous été profondément émus de sa bonté, car il n'a pas oublié les pauvres et les malades. Il a parlé comme

un souverain qui considère ses sujets comme une grande famille, dont il doit être le père. Un tel roi mérite le respect et l'affection de ses sujets, qu'ils soient près ou loin.

Le lendemain, nous avons appris par les journaux que sa première visite incognito fut pour ses pauvres. Il était accompagné de la Reine, qui sera certainement un soutien total pour son illustre époux. Nous n'avons qu'à bien regarder ce royal couple pour avoir la conviction que la Couronne d'Angleterre s'est posée sur deux têtes nobles et bonnes. Remercions la Providence de nous avoir donné comme roi et comme reine le duc et la duchesse d'York, qui jusqu'ici ont toujours été respectés de tous à cause de leur vie exemplaire et familiale. Que nos hommages les plus respectueux aillent au delà des mers porter à Leurs Majestés nos vœux les plus sincères d'un long et prospère règne. Que le drapeau britannique que nous avons vu avec émotion flotter sur tous les toits mercredi, le 12 mai, soit toujours pour nous le signe que le Roi et la Reine veillent sur l'Empire avec les meilleures intentions.

Dieu sauve le Roi et la Reine.

BIANCA.

ET LE GLOBE TOURNE...

Des lettres d'Octave Mirbeau. — On peut dire sans exagération que la fameuse pièce *Affaires sont les affaires* d'Octave Mirbeau est une des rares qui aient tenu depuis trente ans. On voit là un écrivain dramatique d'une violence extrême et qui nous montre avec infiniment de plaisir un homme d'argent déchainé.

Mais l'auteur du *Journal d'une femme de chambre* vivra surtout par ce licencieux journal et quelques autres romans d'un réalisme fort douteux.

Comme polémiste, Mirbeau a laissé quelques portraits au vitriol qui vivront encore. Il fut très ardent dans toutes ses batailles. Il a révélé des auteurs célèbres; il en a tué d'autres à tout jamais. Durant sa vie, versatile et désabusé, il s'amusa à bouculer tout le monde et jusqu'à ses propres idées.

Voilà que Francis Jourdain, dans *Commune* de mars, publie quelques lettres de Mirbeau, lettres qui nous font voir un état d'âme beaucoup plus révolté que révolutionnaire. Mais, c'est rempli encore de tendresse et d'une délicatesse touchante car l'auteur de *Sébastien Roch* était naturellement généreux et bon. Respirant dans un autre milieu, inspiré par une autre atmosphère, il aurait écrit probablement des livres bien différents de ceux qu'il a barbouillés à la diable. Mais il faut le prendre tel qu'il fut.

Il adorait la nature. Paris le faisait mourir. Mais lorsqu'il put s'en échapper, ce fut pour posséder un jardin. Son jardin! Avec quel amour il en parle, mais aussi comme il le tempête contre les intempéries:

"Ici, rien ne pousse, et, à part des roses rendues horribles par la pluie, je n'ai pas une fleur, pas une! Les soleils ne sont guère plus hauts que des pimprenelles: les dahlias sortent à peine et ne fleurissent pas. Quant aux pavots, ils sont, sur le fumier, mangés au cœur par les limaces et au pied par les vers blancs. Les reines-marguerites n'ont pas levé. Sur quinze francs de graines, j'en ai récolté cinquante pieds, maigres et chétifs, qui vont mourir. Les chrysanthèmes restent stationnaires oscillant entre une vie misérable et la mort. Ils agonisent. J'avais semé une collection de sulcicyclois et de phlox annuels et rien n'a levé. Vos escholstchins jaunissent et pourrissent. Enfin c'est le néant. Ajoutez que le vent m'a cassé les capucines en fleurs. Ce sont les lapins qui les mangent. Il y a beaucoup de ma faute dans tout cela. Mais il y a aussi, je crois, un vent de stérilité laissé par l'ancien propriétaire. Cet homme a trop détesté les fleurs. Chaque fois qu'il en poussait une, il s'en allait. Elles se vengent aujourd'hui en ne poussant plus du tout."

Croyez-vous qu'il trouverait le bonheur dans la littérature? Vous vous trompez. Ecoutez-le gémir. Et pourtant, il n'a pas tout à fait tort. Si d'autres écrivains voulaient faire preuve du même courage dans l'expression de la vérité, on se rendrait compte que la vie intellectuelle ressemble beaucoup plus à un enfer qu'à un paradis. Ecoutez cette plainte:

"L'argent va manquer; il va falloir me remettre au journalisme, ce qui m'assomme: et je me sens incapable de faire même un article, ce qui m'épouvante... Par-dessus le marché, la littérature m'embête, au delà de tout. J'arrive à cette conviction qu'il n'y a rien de plus vide, rien de plus bête, rien de plus parfaitement abject que la littérature. Je ne crois plus à Balzac, et Flaubert n'est qu'une illusion de mots creux. Alors que les sciences naturelles découvrent des mondes et vont débrouiller les sources de vie, de toutes les ronces qui les cachent, alors qu'elles interrogent l'infini de l'espace et l'éternité de la matière et qu'elles vont chercher au fond des mers primitives, la mucoosité primordiale d'où nous venons, la littérature, elle, en est encore à vagir sur deux ou trois stupides sentiments artificiels et conventionnels, toujours les mêmes, engluée dans ses erreurs métaphysiques, abruti par la fausse poésie de panthéisme idiot et barbare! Et ce qu'il y a de plus terrible, c'est l'impuissance où je suis, moi particulièrement, de sortir de cette crasse intellectuelle, de ce mensonge, de cette abjection. J'entrevois bien ce qu'il y aurait à faire, mais j'en suis incapable. Ce serait une éducation nouvelle à faire, ce serait la chimie, l'anatomie, la géologie, la paléontologie, l'embryologie à apprendre. Et je suis trop vieux. Alors, un dégoût me vient de mon ignorance et de la besogne plate et infiniment stupide à laquelle je suis condamné. Si

j'y ferais pousser des légumes et j'irais les vendre à Rouen dans une petite charrette, tous les matins."

Pauvre Mirbeau! Il n'est pas le seul à se plaindre du mauvais sort que se réservent les écrivains par leur propre faute. Au lieu d'écrire dans les gazettes, il vaut infiniment mieux planter des choux. Mais là encore à condition que la température soit favorable. C'est dire que Mirbeau fut toujours un grand pessimiste. Il aimait la vie et il détestait les hommes. La société lui faisait peur. C'est ce qui explique qu'il ait toujours décrit sous des couleurs sombres et souvent affreuses. A ce point de vue-là, les lettres de Mirbeau nous montrent l'homme et l'écrivain en pleine lumière. C'est un spectacle que les esprits délicats préféreront ne pas voir. Quant à ceux qui n'ont pas peur de la vérité, ils en tireront profit et plaisir.

Paul Morin, professeur de français. — Il n'y a pas à dire, on rencontre encore des gens qui se blousent et qui sont heureux. Ce Paul des *Poèmes de cendre et d'or* et *très paons d'émil* croit sérieusement qu'il est le seul au Canada français à savoir écrire et parler sa langue. Grand bien lui fasse! Ses causeries à la Radio sur des questions de langage, causeries qu'on doit généreusement payer commencent toutesfois à tomber sur les nerfs du plus grand nombre. Nous voulons bien croire avec la meilleure volonté du monde que cet avocat-poète parle un français convenable, mais il n'est pas le seul chez nous et il aurait beaucoup plus de mérite et d'élégance s'il paraissait moins vaniteux.

Dans une contrée où tout le monde parle affreusement mal le français, il n'y a pas grand'gloire, croyons-nous, à se gonfler devant le micro, au point de dire, par exemple, que dans telle traduction de tel mot anglais, lui, Paul Morin, est le seul à avoir trouvé l'expression juste.

Une chose certaine, c'est que personne en France et encore moins au pays de Québec peut se vanter de parler et d'écrire parfaitement le français, pas plus M. Paul Morin que les autres, peut-être M. Paul Morin moins que personne.

Si le poète persiste dans son amour-propre et sa petite vanité bien canadienne, ses causeries vont devenir d'un comique achevé et pas un auditeur ne s'abrutira à l'entendre. S'il veut continuer à faire des piastres et à épater messieurs de la Radio-Etat, il ferait bien de reprendre le chemin de l'humilité et de la plus naturelle modestie, s'il en est capable, bien entendu.

La Sagesse de Maeterlinck. — Les *Nouvelles littéraires* du 20 mars dernier nous servent une anecdote des plus savoureuses. Oyez:

"L'auteur de *La Sagesse et la Destinée* qui vient d'entrer à l'Institut n'aime pas beaucoup les importuns. Aussi, les "portes d'Orlamonde, de sa belle villa de Nice, restent-elles "souvent closes à un appel du dehors.

"Un jour des touristes qui avaient sonné vainement à la "grille du jardin aperçurent à travers les feuillages, un homme, en train de sarcler les plates-bandes.

"—Holà, jardinier, nous voudrions voir votre maître pour "lui demander un autographe...

"—Mon maître? fit l'interpellé en levant sa tête.

"—Oui, en personne.

"—En ce cas, répliqua le jardinier, qui ressemblait comme "un frère à Maurice Maeterlinck, repassez dans un mois. Il est "en voyage.

"Et l'horticulteur philosophe reprit sa besogne interrom-"pue."

Hommage à Asselin. — Le terrible journaliste, mort le 18 avril dernier, vit toujours dans les mémoires et son souvenir ne périra pas de sitôt. La plupart des journaux lui ont rendu des hommages bien mérités. Cependant, on aurait pu se montrer plus généreux et, en certains milieux, tenir un langage plus fier. Tout s'explique quand on sait qu'il y a des plaques qui se ferment difficile-

ment et que l'on ne peut pas tout dire. Il faut mentionner le *Progrès du Golfe*. Peut-être parce que cet hebdomadaire si vaillant est du pays qu'aime particulièrement Asselin. En tout cas, nous avons lu avec joie les pages que le Dr. Joseph Gauvreau consacra à sa mémoire, et surtout cette *Esquisse de portrait*, parue dans le numéro du 7 mai dernier.

On sent que M. Gauvreau avait pour Asselin beaucoup d'admiration et d'affection. Il l'a bien connu et il en parle comme d'un frère.

L'article que nous venons de relire est bien fait. Il est écrit de bonne encre et grouille de souvenirs personnels et de considérations générales qui dénotent un sens aigu de la psychologie et de l'observation directe.

Le Dr. Gauvreau attaque tout de suite:

"Toute sa vie, dira-t-il, Asselin semble avoir eu pour devise: "Vous ne m'aurez pas!" C'est ce qu'il a dit en quittant le séminaire. C'est ce que tous les actes de sa carrière ont confirmé. Ne sachant pas au juste pourquoi il était né, il a essayé de tout et s'est dégoûté de tout, du jour au lendemain. Ce n'est pas médire de lui que de constater qu'il n'a guère été fidèle qu'à sa langue".

Certes, nous pourrions prouver qu'Asselin fut fidèle aussi à autre chose, mais la discussion nous conduirait trop loin. Voyons plutôt si l'ancien nationaliste fut un doctrinaire?

"Non plus, nous assure le Dr Gauvreau. Asselin, c'était un fin grognard que la vie avait rendu acerbe, soupçonneux, pessimiste. Il croyait à la nécessité de signaler tous les points noirs afin d'épurer l'atmosphère nationale. Nul plus que lui n'était satisfait d'apprendre que sa parole faisait scandale. Il croyait toujours avoir dit la vérité. Il la disait souvent aussi mais à son unique manière qui sentait la destruction. C'était parfois navrant!"

Ce sont là, vous en conviendrez, des remarques fort justes. Malheureusement, M. Gauvreau n'est pas aussi heureux lorsqu'il dit qu'Asselin fut pas un polémiste, "que ce mot ne le définit pas, qu'il n'est que son ombre". Mais il fut journaliste. "Ah! voilà l'homme, de s'écrier M. Gauvreau avec raison. Nul mieux que lui n'a tenu une plume au jour le jour".

C'est vrai, mais c'est un journaliste surtout qu'il se découvre un polémiste redoutable. Il cherchait la guerre et d'ordinaire la conduisait bien.

quelque chose. Or, faire la guerre pour un écrivain, c'est être polémiste. Un polémiste, c'est encore un écrivain qui mène des campagnes de presse avec succès. Des grands hommes politiques, des financiers, des littérateurs sont tombés sous les coups d'Asselin. Si ce n'est pas là des polémistes, nous aimerions à savoir ce que c'est?

M. Gauvreau parle du journaliste avec amour et avec un enthousiasme qui fait honneur au signataire de l'article.

"Ce qui lui appartient en propre, écrit-il, et ne se trouve pas ailleurs, c'est le souffle, le dynamisme, le coup de botte au derrière du lecteur, j'oserais dire, un peu sans que celui-ci s'en aperçoive, de façon à le mettre au pas".

Nous pourrions citer encore plusieurs passages de cet article où l'auteur ne veut pas "enlever à Asselin son véritable caractère", mais bornons-nous à conclure:

"Il est difficile de prévoir quel sera le jugement de la postérité sur Asselin. Tout dépendra de l'angle sous lequel on regardera sa vie".

C'est possible. Mais M. Gauvreau nous permettra de penser que peu de politiciens et d'écrivains aujourd'hui peuvent se permettre de porter un jugement ou d'émettre la plus légère opinion sur un homme qui nous dépasse, tout tant que nous sommes, de plusieurs mille coudées.

Asselin avec tous ses défauts avec son maudit caractère, avec ses volte-face, ses envolées, ses déceptions et ses retours sur soi-même nous apparaît tellement supérieur, au Canada français, qu'il n'y a peut-être pas un seul homme qui soit digne de lui adresser un reproche. Nous ne lui devons que des hommages. Ses ennemis comme les autres, ses ennemis plus que les autres peut-être, car il leur aura dessillé les yeux et débouché les oreilles. Quant à la roche qui leur sert de cœur, il n'y a pas de force au monde capable de l'émouvoir, pas même le bel article de M. Gauvreau.

Ces pages brûlantes que vient d'écrire un homme qui a bien connu le "plus spirituel, le plus français, le plus personnel et le plus combattif des journalistes canadiens" devraient être publiées dans les grands quotidiens de Montréal et de Québec afin d'apprendre à nos compatriotes à lever la tête et à montrer aux Anglais, une fois pour toutes, que nous ne sommes pas des vaches. Mais le *Devoir* n'en fera rien, vous verrez. Comme hommage à

ENTRONS CHEZ LE LIBRAIRE

Jeunes Filles de France par Jean Balde (Ed. Spes).

Mme Jean Balde gagna, il y a quelques années, le prix Northcliffe avec son roman *Vigne et la Maison*. Cette romancière a toujours chanté sa petite patrie girondine. Brûlante de foi catholique, elle est une ardente patriote. Ses livres renferment souvent beaucoup d'artifice. Ce sont des pages qui font souvent songer à George Sand, mais à une Sand chrétienne.

Mme Jean Balde vient de publier ses *Jeunes Filles de France*. Elle se révèle ici portraitiste lumineuse. Elle étudie Eugénie de Guérin, cette femme mystique, cette romantique pleine d'ardeur. La conclusion qu'elle en tire mérite d'être longuement méditée.

Puis l'auteur analyse l'âme de ces grandes Françaises, saintes immortelles: sainte Bernadette et sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. Elle passe ensuite aux portraits d'héroïnes contemporaines telles que Louise de Bettignies et Hélène Boucher.

On ne saurait dire que le style de Mme Jean Balde est de ceux qui passionnent et qui soulèvent l'enthousiasme, mais il est sobre et de cette simplicité sans fadeur. Il arrive même que cette romancière, qui n'ambitionne nullement de produire pour "Bibliothèque rose" ou "bleue", atteigne les sommets de la plus haute psychologie.

Fils du jour, roman par André Thérive (Grasset).

Qui ne lit pas les *Querelles de langage*, cette chronique savoureuse que publie chaque semaine André Thérive dans les *Nouvelles littéraires*?

Qui s'imaginerait, après cela, qu'un tel écrivain qui se penche sur les questions de grammairie et de langue, avec toute la sécheresse que suppose contenté de la grosse larme sincère que laisse tomber sur sa tombe le Zomer Zéroux de toutes les sentimentalités.

se un pareil divertissement, en vint à écrire des romans? C'est pourtant ce qui arrive. Ces écrivains français nous étonnent tous les jours. Et Thérive plus que tout autre.

Son dernier roman, *Fils du jour* peut être qualifié populiste. C'est un récit romanesque traité avec un certain art. Je n'ai jamais goûté ces sortes de livres à l'égal de Marcel Prévost qui trouve l'enthousiasme d'écrire au sujet du livre de Thérive:

"Minutie? Non. Réalité telle que le doit voir un oeil bien construit et attentif. Toutes les régions ouvrières de Paris et les environs de Lille sont évoqués non seulement dans leur décor visible, mais, on peut le dire, dans leur âme profonde, dans ce que révèlent, sur les habitants, les façades, qu'elles soient d'avenues ou de ruelles secrètes, les bistros, les usines, jusqu'aux louches hôtels dont la décente apparence dissimule la véritable destination. Inoubliables les types des deux femmes à hommes: Jeanne qui, si le destin l'eût épargnée, pouvait vivre honnête; Bertine Deloos, la Flamande, plus consciente et consentante qui finit tragiquement, tuée par Georges Beaucamp (je laisse au lecteur la surprise de ce drame). Rares sont les récits romanesques traités avec une si scrupuleuse conscience: la conscience balzacienne, qui ne se sent qu'avec la page que si tout ce qui est observable est noté. Milieux bourgeois, milieux prolétaires, âmes d'exception, âmes du commun, l'auteur ne se fait grâce à lui-même que si la page écrite en reflète tout ce qu'il a perçu. Voilà un livre de bonne foi: vive le populisme s'il en est un exemple!"

C'est beaucoup trop dire. Est-ce la crise du livre en France qui incite messieurs les critiques à faire preuve d'une telle indulgence. En tout cas, le roman de Thérive est à lire, ne serait-ce que pour le chicaner sur des querelles de langage.

COMMUNISTES ET COMMUNARDS

Le succès de vente de certains produits, est le résultat d'annonces savamment faites dans les journaux, sur les enseignes lumineuses et autres et enfin à la radio. A force de voir et de revoir toujours les mêmes noms ou les mêmes mots, la curiosité est d'abord piquée, excitée, et le désir d'acheter naît.

De même en est-il de certaines idées et de certaines doctrines: plus on en parle, plus elles retiennent l'attention et deviennent l'objet de discussions. La critique que l'on en fait, — pas toujours habile, encourage leurs propagateurs et attise leur zèle. C'est ainsi qu'aujourd'hui, les journaux, à pleines colonnes, les politiciens à pleine bouche, et certains autres éléments plus sains de notre société, ont sans cesse sur les lèvres, le mot communisme.

Je ne suis pour ma part, ni communiste, ni socialiste, ni radical, car à la source de ces trois mouvements, je trouve un extrémisme de mauvais aloi. Je suis donc fort à l'aise pour constater les réactions que subit actuellement la classe ouvrière. Il ne se passe de jours que dans les tramways, certaines conversations de membres de la classe laborieuse ne me renseignent sur l'effet de cette annonce gratuite que l'on fait au communisme. La plupart de ceux que j'entends causer ne connaissent rien du communisme lui-même, et ses théories subversives de l'ordre et de l'autorité sont totalement mystérieuses pour la plupart de ceux qui en parlent. Cependant je note l'énorme différence entre aujourd'hui et il y a six mois à peine; les conversations étaient alors tout autres. Aujourd'hui, la curiosité excitée par les dénonciations nombreuses, à cause sans doute de la misère qui règne, du nombre considérable de sans-travail, d'une jeunesse affolée, inquiète, porte les uns et les autres à rechercher le nouveau dans la violence.

Je ne sais plus quel est l'homme d'état qui, il n'y a pas si longtemps, déclarait que la meilleure façon de combattre le communisme était d'offrir au public, mieux que cette doctrine ne pouvait lui offrir. Sans doute voulait-il dire par là, tâcher à trouver des lois qui satisfassent l'esprit et le coeur, qui donnent du travail à ceux qui veulent travailler et qui incitent la jeunesse à une patience au moins modérée. Vous ne détruisez jamais l'attraction que peut avoir dans une certaine classe, l'idée de la mise en commun des biens, si vous ne réglez pas d'abord la question ouvrière: le travail d'abord puis le juste et raisonnable salaire qui permet à l'homme qui tous les jours de sa vie accomplit de durs labeurs, de pouvoir devenir facilement petit propriétaire. Les peuples où la population de propriétaires terriens est en majorité, n'auront jamais affaire à une majorité communiste. Pas n'est besoin d'aller si loin, c'est dans les grands centres urbains surtout que les idées de la Russie rouge se sont propagées.

J'entends qu'on me dit: Peut-être alors faut-il faire silence? — Non il faut dénoncer ce qui peut être un danger, même s'il est éloigné, pour la société. Il ne s'agit pas, en effet, de regarder seulement le présent, il faut aussi regarder l'avenir. Mais ne croit-on pas qu'il en est trop qui sans cesse se déclarent les adversaires irréductibles, les ennemis mêmes du communisme, qui par leur façon d'agir, encouragent la dissémination de ces idées malsaines.

Combien de discours, de conférences risibles, ont été faits depuis cinq ou six mois, sur le sujet? Inutile de dire que s'impose la reconnaissance non seulement du droit mais du devoir même des autorités de mettre en garde notre population contre les dangers possibles de cette propagande. Que Son Eminence le Cardinal, que l'Archevêque de Montréal, le ministre de la Justice à Ottawa, ou le Premier Ministre de Québec prennent attitude ferme, il y a lieu de les féliciter. Qu'on laisse tous les petits politiciens s'emparer de cette question et la traiter à tort et à travers, on fait là mauvaise oeuvre et de plus, fort dangereuse.

Le peuple a du bon sens commun, il lit, il écoute, il juge. Dans le moment, il réalise que notre politique provinciale dirige le peuple tout droit à l'émeute, résultat du mécontentement, de la dissatisfaction et des promesses violées. Le peuple de Québec a beaucoup plus peur des COMMUNARDS qui gouvernent à Québec, que du communisme. Une religion ardente lui fait détourner les yeux de la doctrine de Karl Marx, et cette religion, n'est pas près de faire des concessions à ceux qui n'ont qu'une ambition, la saper. La violence toutefois des discussions, dans ce qui est devenu le "chantier mal engueulé de la Race", les injures, les grossièretés qu'on y dit, font tant de mal et rabaisent à ce point nos politiciens, que le peuple juge que nos COMMUNARDS font plus pour REPANDRE le communisme, que les communistes eux-mêmes.

Un Pit Bertrand, un William Tremblay, un Auguste Boyer, un René Labelle, un Herman Barrette, un Laroche, aux interruptions grossières, nous font penser à une intelligence cherchant ses clartés dans un tas de fumier. Encore un peu et on aura chassé de la politique ceux qui se respectent. Pourra-t-on demain, demander à nos jeunes instruits et éduqués, d'aller subir les injures purinées de ces maîtres en démagogie.

Il faut tout de même admettre que dans toute la province, il y a actuellement un soubresaut de surprise, et que le soulèvement d'inutiles violences et de passions politiques malsaines, vengeance, haine, rancune, trahison, a dessillé bien des yeux et ramené bien des esprits à une conception plus juste de la politique. Des élections, demain, feraient disparaître du parlement un tas de députés mal engueulés et qui à défaut d'autre, cherchent là, le piètre honneur de se distinguer.

Nos COMMUNARDS feraient bien de ne pas parler du communisme, eux qui en sont les meilleurs agents et les plus sûrs propagandistes, par leur conduite révoltante et leur langage de lupanar.

Que les hommes de bien, raisonnables et réfléchis, continuent à démasquer les hypocrites et les faux-monnayeurs de patriotisme, qu'ils n'hésitent pas à l'occasion, à faire comprendre à ceux qu'aveugle le désir d'une position ou d'un patronage, que c'est la réputation de toute une province que salissent ces représentants d'un peuple qui s'est toujours respecté.

Bon peuple de Québec, es-tu content de ce régime nouveau qui n'est ni à ton image ni à ta ressemblance? Gouvernement de marionnettes, dont un seul homme tire toutes les ficelles, et qui grimacent, rient, hurlent, suivant son mauvais goût. Enfin, es-tu content, peuple de Québec qui prétendait changer en août dernier, pour améliorer ton sort et qui doit aujourd'hui, reconnaître que c'est la main d'un despote qui te dirige? Fais-là donc entendre ta grande voix, pendant qu'il en est temps encore, afin d'éviter à Québec de sombrer dans le mépris et le dégoût de tous les êtres bien pensants de no-

LA REVUE DE LA PRESSE

Voici un sous-ministre marqué. — La Patrie du 26 avril dernier publie cette nouvelle extraordinaire: "Une truite mord un sous-ministre". Il n'y a pas à dire, certains journaux ont le secret des beaux titres. L'histoire est peut-être plus intéressante encore. Ecoutez: "Un incident marqua la visite. On a réussi à garder tout l'hiver des truites admirables. Pour montrer qu'elles sont bien vivantes, M. Richard mit un doigt dans l'eau: Une truite sauta et le mordit assez fort pour y laisser une trace.

"Quelle belle histoire de pêche", s'écria le sous-ministre. "C'est la deuxième fois que pareille aventure lui arrive: La première fois c'était un ours."

On ne dit pas s'il s'agissait d'une truite rouge. Tout le monde aura compris et M. Richard, le premier, car il ne manque pas d'esprit.

C.-H. G.

Le procédé des purs. — Le Devoir du 5 mai dernier publie en grosses manchettes: "Débats violents et acrimonieux qui masquent une oeuvre législative de premier ordre".

C'est le courriériste parlementaire, M. Alexis Gagnon, bon gros garçon joufflu et un peu mol, qui parle ainsi. Et il continue:

"Il est un phénomène assez curieux qui se produit depuis le début de la session. Les débats violents et acrimonieux qui éclatent depuis un certain temps, sont en train de masquer une oeuvre législative de premier ordre et d'une très grande valeur dans le domaine social et économique."

Le pieux et si pur journaliste aura bien tort de critiquer "son" gouvernement. Il est là plutôt pour chanter ses louanges, et encore que cette besogne garde un relent de dégoûtation, le rondouillet Alexis la fait bien. Qui oserait l'en blâmer? Il faut que les journalistes vivent, surtout ceux du Devoir.

Mais à qui fera-t-on croire que certaines exemptions de taxes accordées à des corporations puissantes relèvent d'une législation de premier ordre? A qui fera-t-on croire qu'une loi de galimatias comme celle de la "Régie provinciale de l'électricité" protège le pauvre contre les trusts?

Le Devoir avec la meilleure volonté du monde ne réussira pas à faire avaler au peuple que c'est là "une loi d'une structure économique et sociale remarquable", ainsi que l'écrivit textuellement M. Gagnon dans son article. Les débats acrimonieux ou non à ce sujet ont prouvé que cette loi de l'électricité est en une de camouflage et que jamais une municipalité pourra s'en prévaloir pour épargner de l'argent aux contribuables. C'est une farce grotesque et d'un comique achevé. Le Devoir le sait ou il reste profondément ignorant des choses de l'électricité.

A qui fera-t-on croire encore que les huit millions votés pour le relèvement de la colonisation vont profiter aux pauvres colons? Si le parti libéral n'a pas fait des merveilles dans ce domaine, le gouvernement Duplessis fait preuve d'une incurie déshonorante et se montre beaucoup moins généreux. Enfin, nous pourrions relever beaucoup d'autres lois qui sont loin d'être des oeuvres législatives de premier ordre.

Qu'à la suite d'un tel cirque, ou pendant, des députés aient tenu un langage peu digne du Parlement, rien d'étonnant quand on sait que certains députés de droite se sont conduits ainsi que des goujats et ont fait un tapage d'enfer, précisément pour masquer et faire passer sans que l'opposition ne s'y arrête, des lois extrêmement antisociales et contraires aux intérêts de la population.

que le Devoir dénature les faits et viole les vérités les plus élémentaires afin de toujours bien servir ses maîtres, et cela, il va sans dire, dans le doux espoir d'en retirer des contrats d'impression. Nous serions bien étonnés s'il n'y réussissait pas. Mais nous l'avertissons charitablement que pour un journal de purs et de gens qui se croient et se disent les seuls honnêtes, ils se montrent souvent trop sympathiques à Duplessis et nous ne manquerons jamais une occasion de leur faire assavoir.

E. A.

Jusqu'au bout. — On sait que M. Paul Gouin, directeur de la Province, lançait, il y a quelques semaines, un appel vibrant à tous ses lecteurs pour le maintien de sa feuille vaillante. Plusieurs ont répondu généreusement et tout laisse croire que la Province vivra et continuera à lutter pour la défense des droits canadiens-français dans le Québec.

Il est vrai que les espérances de M. Gouin, si modestes fussent-elles, ont été déçues. N'importe. L'ancien leader de l'A. L. N. n'en poursuivra pas moins la lutte contre les politiciens qui l'ont abandonné et c'est ce qui lui fait écrire un article intitulé **Jusqu'au bout!** paru dans le numéro du 8 mai dernier. Tant mieux!

Nous sommes les premiers à féliciter la Province et à considérer sa présence comme indispensable. Une presse indépendante, franchement libre, non pas à la façon du Devoir qui est le journal aplati devant le dictateur Duplessis, mais une presse, qui n'a pas encore accepté de mourir au pays de Québec, s'impose, aujourd'hui plus que jamais et tous les Canadiens-français devraient répondre à l'appel de la Province.

Du reste, M. Paul Gouin a l'habitude de dire ce qu'il pense et de le dire clairement. Ecoutez-le:

"Je n'insiste pas davantage pour aujourd'hui. La semaine prochaine, je me permettrai de revenir à la charge plus longuement, en expliquant à nos compatriotes, une fois de plus, les méfaits de la caisse électorale et les bienfaits de la souscription populaire. Je me permettrai, à cette occasion, de mettre les points sur les i et cela, pour le bénéfice de ceux qui ne veulent pas comprendre."

Nous ajouterons que la Province en outre des articles politiques généralement bien faits publie une littérature qui n'a pas traîné dans tous les dépotoirs. C'est un journal intéressant qui mérite de vivre et que tous les Canadiens-français doivent lire, ne serait-ce que pour rappeler au premier ministre de notre province que ses jours sont comptés beaucoup plus sûrement que ceux de la Province.

C.-H. G.

Un peu de logique, M. Dubrûle. — Ce M. Maurice Dubrûle fait dans l'Illustration Nouvelle les louanges de son chef M. Duplessis. C'est son affaire. Il gagne son pain et on le gagne comme on peut. Le moins, cependant, que l'on puisse attendre d'un folliculaire aussi dévoué, c'est un peu de logique. Quant à son français, nous le lui passons bien étant donné que ce bon Monsieur ne lit pas autre chose que sa propre feuille rose.

Dans le numéro du 10 mai dernier, nous relevons cette affirmation qui tient de la toquade ou de la plus notable médiocrité:

"Tous les événements politiques survenus depuis plusieurs mois, lorsqu'on les repasse en revue au grand jour, démontrent l'ingérence du fédéral. Personne ne nous

la démission de M. Oscar Drouin, député de Québec-est, fut donnée expressément pour les causes qu'il relate dans sa lettre. A notre avis, il aurait écouté la voix de son grand maître au fédéral.

Personne ne nous fera croire que ce grand maître fédéral ne fut pas l'instigateur de l'absence officielle de libéraux dans la lutte survenue dans la Beauce. Les libéraux étaient bel et bien en arrière de la candidature de M. Vital Cliche, comme ils étaient les instigateurs de la candidature de M. Doyon."

Il n'y a pas à dire, les journalistes bleus ou bariolés nourrissent leur intelligence (?) de la plus suave fantaisie. Ils affirment sans preuve et c'est là un jeu d'enfants de choeur ou d'enfants d'école. A qui M. Dubrûle fera-t-il croire "que les libéraux pouvaient en même temps soutenir dans la Beauce la candidature de M. Cliche et celle de M. Doyon", candidat de M. Hamel comme chacun sait? Le plus humble politicien de village jugera plutôt que c'eût été là une manoeuvre fort malhabile puisque c'était diviser le vote et assurer d'avance la victoire du candidat de M. Duplessis.

On admet, et sans aucun effort de l'esprit, que si M. Doyon, au dernier moment, s'était retiré, M. Cliche l'emportait haut la main dans la dernière élection de la Beauce.

M. Dubrûle, dans son article, fait preuve d'une ignorance profonde en ce qui a trait aux choses politiques et au suffrage universel, ou bien il est de mauvaise foi.

Depuis quelque temps, les bleus sincères ou bariolés laissent circuler des rumeurs amusantes à l'effet que les libéraux d'Ottawa s'ingèrent dans la politique provinciale et commandent de haut les élections. Si M. Dubrûle, pour accréditer ses dires, n'apporte pas d'autres témoignages que ceux qu'il vient de nous offrir si naïvement, nous prenons sans doute pour des poires, il ferait mieux de s'en tenir aux rapports des joutes de base ball et de nous dire, par exemple, combien son chef Duplessis était passé maître dans l'art de lancer des "plotes molles" ou des "courbes" qui tiennent beaucoup plus de la restriction mentale que du jugement.

E. A.

O Sainte Propagande! Il arrive à la Voix du nord que dirige et rédige M. Maurice Lalonde, député à la Chambre des Communes, d'offrir à ses lecteurs une substantielle moelle. Le "Calepin d'un R'Chigneux" vaut bien à tous les points de vue le "Carnet du Grincheux" du sombre Devoir.

C'est avec plaisir que je relève dans la Voix du nord du 8 mai dernier cette note très amusante qui ne manquera pas d'éduquer les fervents de la bonne presse:

"Dans un certain bureau du revenu Provincial, exclusion faite de ceux de Mont-Laurier et Papineauville, le r'Chigneux a constaté qu'on y faisait, en sourdine, une intense propagande politique conservatrice provinciale. En effet, une pile de journaux bleus, "Le Devoir" en tête, y sont discrètement mis à la disposition des visiteurs.

Se sert qui veut. S'en servent qui le veulent et comme ils le veulent."

Pourquoi se "praiyver"? Certes, nous ne sommes pas contre la propagande que peut faire une feuille quelconque

ENTRE LA POIRE ET... LES FROMAGES

Un jeune député ("national" naturellement) songerait à démissionner pour monter sur le banc. Serait-il mis au ban de l'opinion publique?

Nous aurons vu bien des spécimens rares au dernier cirque de l'Assemblée législative. On aura même permis à des chiens d'aboyer.

Si les ministériels lisent le Devoir, ils se délectent davantage à la lecture d'En Avant! Ils reconnaissent sans doute qu'il y a plus de sincérité dans le blâme que dans les loges.

Zézime Gagnon, ministre des Mines et autres Janus, assurait que c'est le petit, le très petit Hermann Barrette qui a gagné la cause de la Montagne Tremblante. Certainement, puisque le député de Terrebonne a découvert dans les vieux papiers de l'administration qu'un arrêté ministériel de 1894 préconisait la création d'un Parc National au nord de Montréal. Mais en fait, il n'a rien gagné du tout, si ce n'est l'estime que des gagnons.

Est-ce que M. Omer Héroux, fort de son prestige auprès du premier ministre ne demanderait pas un Parc National dans l'ancien Parc de Maisonneuve? On pourrait en même temps nommer le ministre Auger directeur du Parc. Mais il ne s'agit pas de courir, il faut parcourir à point.

Le gros William s'imagine qu'on se moque de son métier. Nous n'avons jamais attaqué le boucher, mais le bouché, ce qui est bien différent.

Le premier-ministre songerait à faire relier en peau de chagrin plusieurs collections de la défunte Bataille qu'il distribuerait ensuite à ses chers collaborateurs d'une Paix nouvelle.

Est-ce que le Grincheux du Devoir qui sachait jamais écrire pourrait nous dire si un gouvernement qui devient propriétaire des biens religieux peut être taxé d'anticlérical?

M. Duplessis, dans toute la candeur qui distingue son faciès de faiseur de calembours, déclare "que les biens des Sulpiciens, il les prend d'une façon et il ne les prend pas". Nous aurions été fort surpris s'il n'eût pas raisonné de cette façon-là. Grand francfaçon ce Duplessis.

M. Défici-Albiny au faux col cassé va défendre l'Université de Montréal auprès du nouveau roi. C'est son titre de gloire.

Les grosses nominations du mois: Ti-Jean Bruchési et Bébert Lévesque. C'est à l'étage des Maurice et des William. On devrait fonder une Académie "Nationale" dont le secrétaire perpétuel et bien au courant des dessous devrait être une espèce de Georges l'Endormi.

Hortensius, Hermann, Albi-

ny, William, Patrice, Bona, Romulus, Tancrede, Adhémard, Delpha, Antonio, Dionel, ce sont là, vous en conviendrez des beaux noms de personnages de haute comédie. Les littérateurs qui entourent le premier ministre, et qui manquent, il va sans dire, d'imagination ne devraient plus chercher longtemps.

Peut-on fabriquer des valises avec une belle peau de femme? Est-ce qu'en portant la valise on éprouverait une petite sensation? Est-ce qu'on pourrait voir ces valises dans un film? Est-ce que le Devoir si pur, si pieux, si honnête ne pourrait pas renseigner ses lecteurs à ce sujet?

Certain politicien disait dernièrement: "Je me sacre de n'importe qui, je suis toujours averti". Ceux qui connaissent le héros réfléchiront qu'un homme inversé en vaut deux.

On ne s'appelle pas Hortensius pour rien. C'est là une garantie qu'on restera bouché à l'égal de William.

Un autre, avocasson, celui-là, qui va avoir des comptes à rendre à ses électeurs, c'est le petit Hermann Barrette qui, jusqu'à présent, n'a pas su faire autre chose que de montrer son esprit d'une qualité plutôt basse. Il ferait mieux de s'en tenir aux rénes du pouvoir.

M. Paquette ne sait plus que faire. Il a dit que l'Université de Montréal était un monument à la gloire de l'idiotie. Il serait difficile d'admettre que la direction de notre université est composée d'idiotie. On lui a fait comprendre dans une certaine chambre d'hôtel qu'il était allé un peu loin. Et qui trop parle d'idiotie...

Est-ce que M. Duplessis aura le courage de répondre à M. Chaloult qui lui demande les noms de tous les employés congédiés depuis août 1936 et pour quelles raisons ils le furent? Une honnête homme tient sa parole, en dépit de toute crainte et de toute enquête.

Le plan Vautrin a été un plan criminel, a dit un député fort savant et fort honnête. L'ancien gouvernement doit en être tenu responsable. Ouais! Et le père Dugré, lui, qui proposa en bloc l'adoption du plan Vautrin au congrès de 1934, est-ce qu'il doit être tenu responsable? Oh! pardon. C'est vrai. Le gouvernement, l'ancien régime épouvantable, comme chacun sait, tortura le P. Dugré, le soumit au supplice de la question et le força à proposer l'adoption, n'est-ce pas? Que c'est bête un député qui veut être bête!

Certain monsieur défie la Croix. On le savait pourtant assez par sa conduite en Chambre.

Le Convive distrait.

ETRANGE, ETRANGE!

Le ministre actuel des Mines, M. Onésime Gagnon, était jusqu'à il y a quelques mois, associé de M. Maurice Dupré. Bien entendu, cette société a été dissoute, M. Gagnon n'a plus rien à faire avec la firme légale de son ancien associé. Mais M. Dupré dont on n'avait jamais entendu parler comme directeur de compagnies minières, DEVIENT TOUT A COUP, DIRECTEUR de trois de ces compagnies. Avec photographies à l'appui, les journaux annoncent: "L'honorable Maurice Dupré vient d'être nommé membre du Conseil d'Administration de Francoeur Gold Mines Ltd. M. Dupré a été aussi choisi comme directeur d'Aldermac Copper Corporation Ltd et de Towagmac Exploration Company Ltd".

A souligner en outre, que le même M. Maurice Dupré vient d'être élu directeur de Canadian Industrial Alcohol, dont un des principaux clients se trouve la Commission des Li- queurs de la province.

AVIS

Nous prions les éditeurs et les auteurs qui tiennent à ce que notre journal analyse leurs publications de bien vouloir à l'avenir en adresser un exemplaire à notre directeur, M. Claude-Henri Grignon, Sainte-Adèle (Terrebonne), P. Q.

Il en sera de même pour toute la correspondance qui a trait à notre page littéraire.

La Direction

E. A.